

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **3 juin 2015** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Louiselle Gazaille Rouillard
Siège # 2 Mme Armelle Ruaudel
Siège # 3 Mme Nathalie Laplante
Siège # 4 M. René Turcotte
Siège # 5 M. Jacques Bergeron
Siège # 6 M. Richard Nadeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.

Mme Françoise Richard, directrice-générale et secrétaire trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Tous les élus sont présents et renoncent à l'avis de convocation et l'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance extraordinaire en conformité à l'article 157 du code Municipal.

Après la vérification, du quorum le maire déclare la séance ouverte.

2015-06 5018 1.1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. SUJETS DE LA SÉANCE
 - ADOPTION D'UNE RÉOLUTION D'APPUI DU CONSEIL POUR LA CPTAQ CONCERNANT LE PACTE RURAL
 - SUIVI DU DOSSIER DE MME NOELLA BERGERON
3. NOMINATION DE MME FRANCOISE RICHARD, AU POSTE DE D.G. 7 SEC-TRÉS. PAR INTÉRIM
 - DEMANDES DE MME FRANCOISE RICHARD
4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par M. René Turcotte
APPUYÉ par Mme Louiselle Rouillard
Résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté
ADOPTÉE

2 - SUJETS DE LA SÉANCE

2015-06 5019 2.1 - Adoption d'une résolution d'appui du conseil pour le CPTAQ concernant le PACTE RURAL

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
DEMANDE D'AJOUT D'UN USAGE SUR LOT NO: 4500982
CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'une usage ne contrevient pas à la réglementation municipale;
CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un usage ne crée aucun préjudice;
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec le projet de centre d'interprétation Donald Morrison,

IL EST PROPOSÉ par Mme Armelle Ruaudel
APPUYÉ par Louiselle Rouillard
Résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de modification de zonage du lot no: 4500982
ADOPTÉE

2.2 - SUIVI DU DOSSIER DE MME NOELLA BERGERON

M. Yves d'Anjou, maire, avise tous les membres du conseil présents que Mme Noëlla Bergeron, d.g. et sec-trés. de la Municipalité de Milan, quitte son poste ce en date du 4 juin 2015. Mme Bergeron aura à signer son avis de départ suite à une entente intervenue entre elle et la municipalité de Milan, (copie au dossier)

2015-06 5020 3 - Nomination de Mme Françoise Richard, au poste de d.g. & sec-trés. par intérim

ATTENDU QUE le poste de directrice générale & secrétaire-trésorière est vacant;
ATTENDU QUE l'article 166 du Code municipal prévoit que toute vacance doit être remplie par le conseil dans les 30 jours suivants:
ATTENDU QUE le conseil désire nommer par intérim l'adjointe actuelle pour assurer les fonctions de directrice générale et secrétaire trésorière pendant le processus de recrutement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. René Turcotte
APPUYÉ par le conseiller M. Jacques Bergeron
Résolu à l'unanimité de nommer Mme Françoise Richard, en date de la présente, pour agir comme directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, pour la municipalité de Milan avec tous les droits et privilèges liés à ces fonctions en vertu du Code municipal et d'autoriser celle-ci à signer avec le maire ou le maire suppléant, tous les effets bancaires et d'envoyer copie de cette résolution à l'institution bancaire.
ADOPTÉE

2015-06 5021 3.1 - Demandes de Mme Françoise Richard

Etant donné ses nouvelles fonctions comme d.g. et sec-trésorière par intérim, son taux horaire sera dorénavant de 18.73\$ hr le temps qu'elle occupera le poste mentionné par intérim en date du 4 juin 2015 et aussi que ses heures et jours de travail soient variables suivant les besoins, ceci afin de lui permettre de mettre à jour les dossiers.

Egalement, elle devra ouvrir un compte fournisseur pour la PETITE CAISSE au nom de RICH49(RICHARD FRANCOISE "P.CAISSE") ÉTANT DONNÉ QU'ELLE NE PEUT UTILISER CELUI ANTÉRIEUR QUI EST AU NOM DE BERN49(BERGERON NOELLA "PETITE CAISSE")

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Bergeron
APPUYÉ par Mme Nathalie Laplante
Résolu à l'unanimité d'accepter les demandes de Mme Françoise Richard pour le poste de d.g. & sec-trés. par intérim ce en date du 4 juin 2015.
ADOPTÉE.

2015-06 5022 4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire soit levée.

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Nadeau
APPUYÉ par M. Jacques Bergeron
Résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h.
ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Françoise Richard, D.G. & sec-trés par int.